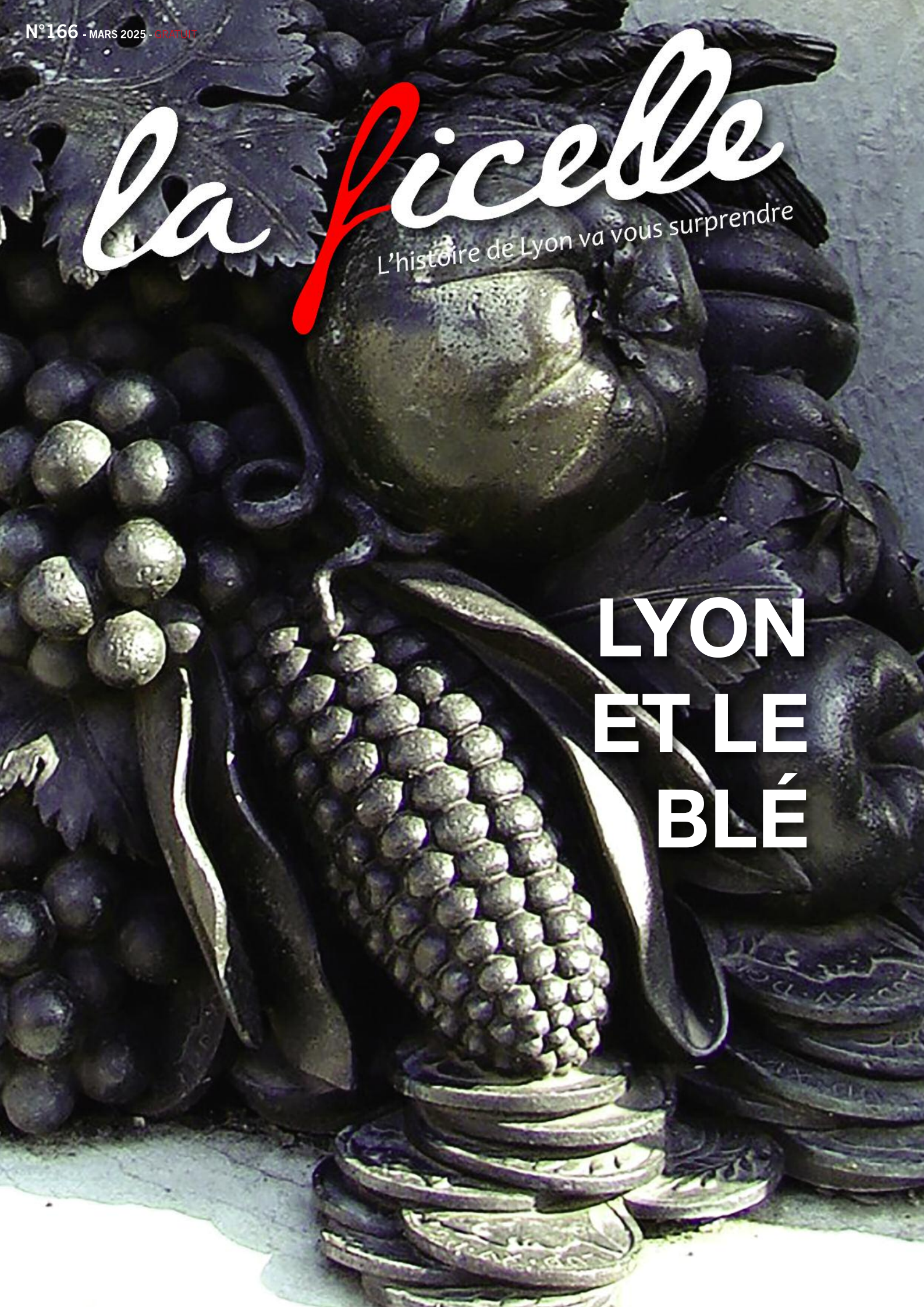


la ficelle

L'histoire de Lyon va vous surprendre

LYON
ET LE
BLÉ



L'EXPERTISE D'ENSEIGNANTS AU SERVICE DES PATIENTS AUDITION CONSEIL

Chez Audition Conseil Grand Lyon, la transmission du savoir et l'innovation occupent une place essentielle. En associant formation, recherche et pratique clinique, nos audioprothésistes contribuent à l'évolution du métier tout en garantissant aux patients une prise en charge toujours plus performante.

Audition Conseil Grand Lyon s'est toujours investi dans l'évolution de la formation des audioprothésistes, avec pour objectif d'améliorer les pratiques et la prise en charge des patients. Huit de nos audioprothésistes enseignent en formation initiale ou continue, contribuant ainsi à faire progresser notre profession.

Parmi eux, David Colin, audioprothésiste D.E. et enseignant-chercheur à l'Université Claude Bernard, a pris en 2021 la direction de l'école d'Audioprothèse de Lyon, succédant à Stéphane Gallégo, en poste depuis 2012. Il est aujourd'hui épaulé par Fabien Seldran et Pierre-Antoine Cucis, eux-mêmes docteurs en sciences et maîtres de conférences associés. Tous trois s'investissent quotidiennement dans la formation des futurs audioprothésistes, une mission qui alimente et

enrichit également leur pratique en centre.

Cette proximité avec l'enseignement et la recherche nous permet d'actualiser régulièrement nos méthodes de diagnostic, d'adaptation et d'évaluation auditive, assurant ainsi à nos patients un suivi toujours en phase avec les dernières avancées du domaine.

Notre implication dans la formation attire aussi des étudiants de haut niveau, souvent parmi les meilleurs de leur promotion. Certains deviennent nos collaborateurs, et leurs travaux de recherche s'intègrent directement à nos projets. Cela a notamment permis le développement d'une méthode innovante de stéréoéquilibrage, qui



DAVID Colin
Audioprothésiste D.E.,
Docteur en Neurosciences
Directeur de l'école
d'Audioprothèse, Lyon

améliore la prise en charge des patients souffrant de troubles de l'équilibre associés à une perte auditive.

Enfin, plusieurs de nos anciens étudiants ont choisi de concilier pratique clinique et recherche universitaire. C'est le cas de Yohan Villalon (Master II), Florine Liegeon (Doctorante), Mathieu Ferschneider et David Colin (Doctorat), qui poursuivent leurs travaux tout en exerçant en tant qu'audioprothésistes.

Grâce à notre engagement dans la formation et la recherche, nos patients bénéficient des meilleures avancées en audiologie.

Notre engagement dans la formation et la recherche s'inscrit dans une démarche de progression continue, qui bénéficie aussi bien aux professionnels qu'aux patients.

Faites le point sur votre audition rencontrons-nous !



TIPHAÏNE Bigeard
LILLOU Cantillon
DAVID Colin
STÉPHANE Gallégo
MARIE Pasko
Audioprothésistes D.E.

LYON 1^{ER} TERREAUX
22 rue Constantine
04 72 41 88 03

LYON 4^E CROIX-ROUSSE
130 bd. Croix-Rousse
04 78 39 28 52

CALUIRE ET CUIRE
87 rue Pasteur
04 51 26 09 65



**AUDITION
CONSEIL**

l'art de bien s'entendre

Test¹ et Essai²
GRATUITS

Offre 100% Santé*
**ENTIÈREMENT
PRIS EN CHARGE**

SUIVI DU PATIENT
illimité

RENCONTREZ NOS
AUDIOPROTHÉSISTES
auditionconseil.fr



Directrice de la publication

Julie Bordet
juliebordet@laficelle.com
(06 14 03 75 34)

Rédaction :

Josette Bordet
josettebordet69@gmail.com
(06 52 12 82 58)

Publicité

laficelle.publicite@gmail.com
(06 15 78 03 03)

La Ficelle. 94 bd de la
Croix-Rousse 69001 Lyon
Tél. 06 52 12 82 58
redaction@laficelle.com

Impression :

IPS (Reyrieux - 01)
Edité à 5 000 exemplaires

Distribution :

Société Goliath, Lyon 1er

La ficelle SARL

Capital : 8000 euros. Siège social :
94 boulevard de la Croix-Rousse
69001 Lyon. Objet social : édition
de publications de presse et de
sites Internet
Gérante : Chloé Lanteri-Bordet
RCS : 503 200 487 RCS LYON
ISSN 2111-8914

*Toute reproduction ou représentation
intégrale ou partielle par quelque procédé
que ce soit, des pages et des publicités
publiées dans la présente publication,
faite sans autorisation de l'éditeur est
illicite et constitue une contrefaçon.*



Julie Bordet
fondatrice et
directrice de la
publication

Édito

En mars, La ficelle vous emmène au coeur de Lyon en plein XVIème siècle, à une époque où le blé était bien plus qu'une denrée : un enjeu stratégique. Nous plongeons dans l'histoire fascinante des chaînes tendues entre Pierre Scize et Saint-Jean, garantes de l'approvisionnement des Lyonnais et rempart contre les fuites vers les provinces voisines. Nous ouvrirons aussi les portes du Grenier d'Abondance, témoin silencieux des réserves de blé qui assuraient la survie de la cité. Enfin, place à l'art et à l'imaginaire avec le portrait d'une plasticienne dont la créativité vient nourrir notre regard sur le monde.

Josette Bordet

Sommaire

La ficelle démêle
La Saône nourricière

La ficelle se bambane
Le grenier
d'abondance

Les artistes de La ficelle
Élodie Tranchant
"Récits invisibles"



Campus Verrazanno. Place Verrazanno à Vaise. Architecture réalisée par SUD archi en 2001 - Ensemble de bureaux en forme de proues de bateaux surplombant un grand bassin – béton et métal.

LA FICELLE REMERCIE LES LECTEURS POUR LEUR AIDE AU BON FONCTIONNEMENT DU MAGAZINE : DONS, PHOTOS...



La ficelle en téléchargement
www.laficelle.com



Du mardi au jeudi : 9h à 13h et 16h à 19h30
Vendredi et samedi : 9h à 13h et 15h à 20h
Dimanche : 10h à 13h

11 place Tabareau
LYON 69004
04 78 27 88 48



LA SAÔNE NOURRICIÈRE

La Saône au XVIème siècle : un espace important de la ville de Lyon.

Grâce au plan scénographique de 1550 et ses multiples informations, nous pouvons retracer la vie des Lyonnais aux abords ainsi que sur la rivière. Ce plan nous montre une belle « avenue » entre Saint-Vincent et Saint-Paul. On y transporte des marchandises, on défile, on joue, on pêche et même on s’y baigne... mais, en ces périodes de guerres, d’épidémies et de famines, l’approvisionnement en grains demeure la première des préoccupations.

La Bourgogne étant la « réserve » principale de blé, mais aussi de vin, de bois et de matériaux de construction, la rivière Saône est un axe de communication important pour les échanges régionaux. Plusieurs ports jalonnent les deux rives, avec chacun sa spécialisation. Le port Sablet, sur la rive droite au niveau de

LA BOURGOGNE ÉTANT LA « RÉSERVE » PRINCIPALE DE BLÉ, MAIS AUSSI DE VIN, DE BOIS ET DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, LA RIVIÈRE SAÔNE EST UN AXE DE COMMUNICATION IMPORTANT

Saint-Jean, entrepouse le bois, les pierres et le sable, tandis que les ports sur la rive gauche, Saint-Vincent et Port Neuville, sont dédiés aux grains et aux vins.

Le blé, élément essentiel de l’alimentation de

la ville, va faire l’objet de réglementations. En effet, en période de disette, la Ville interdit « le passage de bateaux et de charrettes portant des grains ailleurs que dans ses greniers ». Le consulat* décide alors de tendre des chaînes au niveau de Saint-Georges et Saint-Vincent. « Ainsi, c’est à la fois un enjeu économique puisque les marchandises sont surveillées, et parfois taxées, et un enjeu stratégique car c’est un moyen de défense de la ville ».

La première chaîne est posée au XIVème siècle, au niveau du couvent des Visitandines « Sainte-Marie-des-Chânes », abritant aujourd’hui les Subsistances. La deuxième, à la sortie Sud de la ville, entre la porte Saint-Georges et l’abbaye d’Ainay. Les portes, les chaînes et les clefs sont sous la responsabilité du consulat lyonnais qui nomme les commis



Les chaînes entre Saint-Vincent et Pierre-Scize. Ce dispositif de défense sera supprimé à la fin du XVIIème siècle. Joris Hoefnagel, Georg Braun, Gottfried von Kempfen. Lugdunum vulgo Lion. XVIe-XVIIe siècle - Cote 16Fl/594 AML

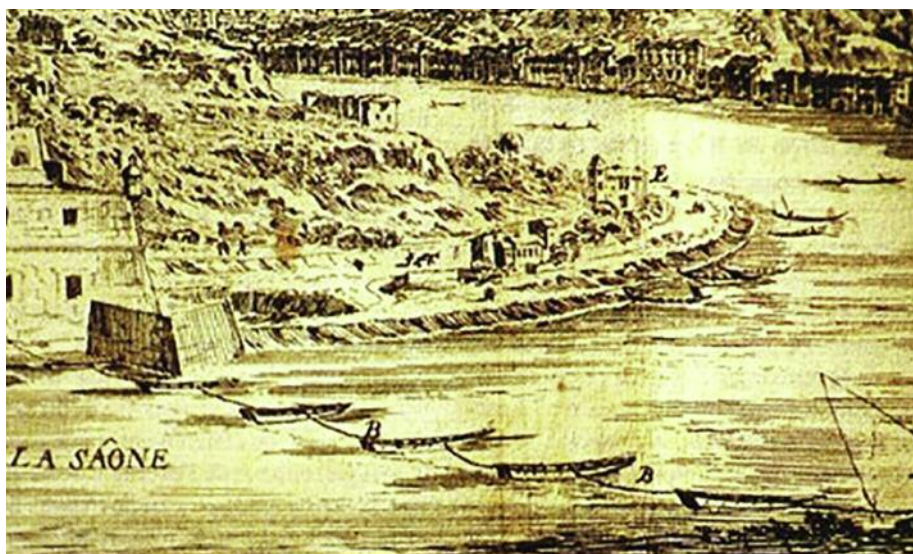
des chaînes et les rémunère. Deux commis à Pierre-Scize/Saint-Vincent et un à Saint-Georges les ferment le soir et les ouvrent le matin. De plus, des commis sont désignés pour la surveillance de nuit. Les préposés aux chaînes surveillent en permanence les entrées des « vagabonds » et limitent l'accès en temps de guerre ou d'épidémies. Cependant, le consulat doit se soumettre aux volontés du roi : financer les dépenses de guerre en prélevant des taxes sur les produits qui entrent dans la ville, ou... favoriser les « favoris ». En mars 1556, le roi Henri II ordonne d'ouvrir les chaînes pour permettre à Diane de Poitiers de se procurer du blé en Bourgogne, de le faire venir par bateau, de lui faire traverser la ville de Lyon par la Saône sans y être vendu. Les consuls de Lyon, bien qu'ils soient conscients « de la grande et ur-

Plan scénographique de 1550. Les chaînes à Saint-Georges.





Halle aux grains ou loges de la grenette ou Grenette. Angle rue Grenette et rue de Brest. Du XV^{ème} au XVI^{ème} siècle la Grenette a servi d'entrepôt aux grains et de marché. En effet, deux fois par semaine, s'y rencontrent les revendeurs de blé et de pain.



« La vue de Lyon descendant par la Saône » (1649-1650), Israël Sylvestre

gente nécessité où sont les habitants de cested ville par faute de bledz », se plient à la volonté du roi puisqu'ils ordonnent de « faire ouvrir les cheynes pour passer ladite quantité de six à sept cens asnées « de blé pour la favorite du roi. ¹

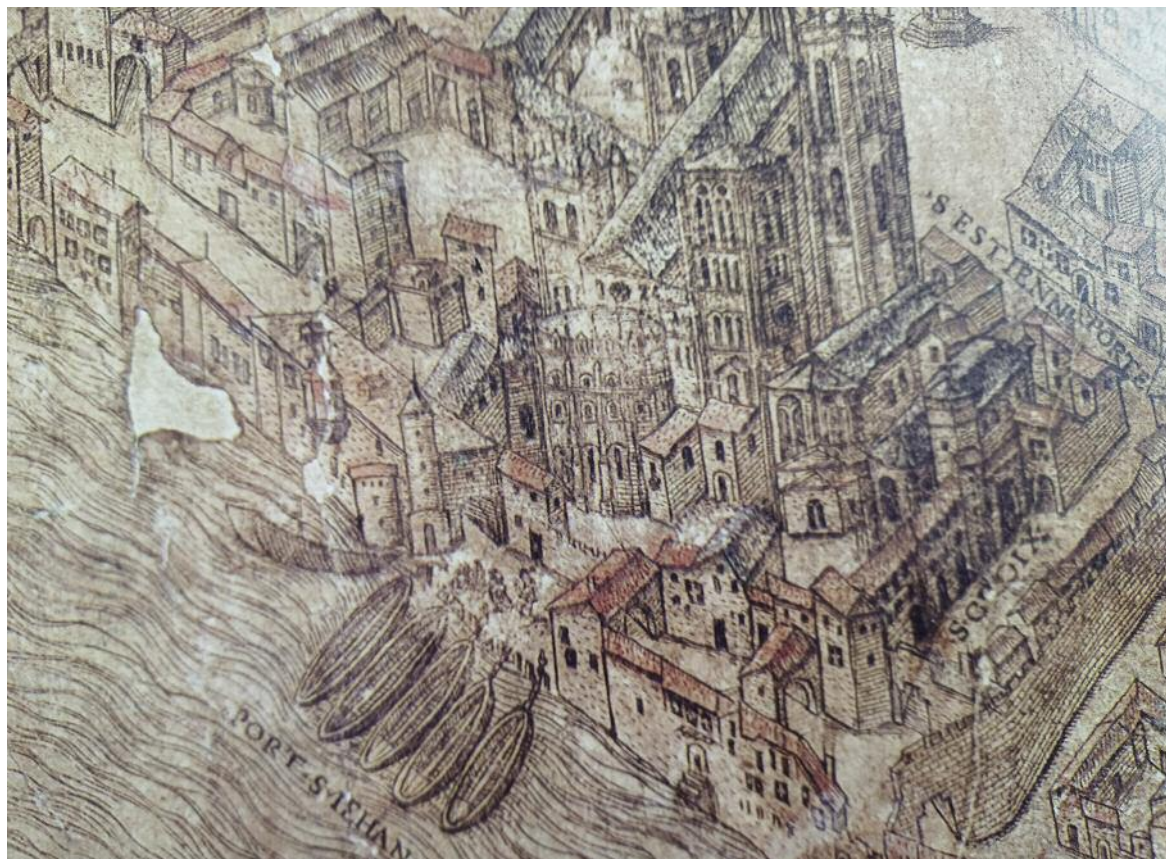
Le blé ainsi que les autres céréales étaient entreposés dans divers lieux de stockage de la ville et constituaient des réserves en cas d'éventuelles pénuries. Ces « greniers » éparpillés dans la ville pouvaient être installés chez des particuliers ou dans d'anciennes chapelles ou réfectoires de couvents, souvent près des lieux de déchargement le long de la Saône et de ses ports : prieuré de la Platière, couvent des Augustins, couvent des Jacobins, maisons rue de Pêcherie, quartier Saint-Vincent, monastères, hôpitaux. ... Ces lieux, souvent peu propices à la conservation des grains, seront remplacés par un bâtiment spécifique au XVIII^{ème} siècle, le Grenier d'Abondance, aujourd'hui Direction Régionale des Affaires culturelles, quai Saint-Vincent.

Une autre activité nourricière est évoquée sur le plan scénographique : la pêche. La Saône hébergeait une grande quantité de poissons variés : brochets, chevesnes, brèmes, carpes, tanches, goujons, et même écrevisses... Très appréciés des Lyonnais, surtout en période de carême, ils représentaient, avec le blé, l'une des principales sources de nourriture. Pourtant, d'après les écrits, la Saône servant de dépotoir, était une étendue malpropre et nauséabonde : déchets, carcasses d'animaux, matières fécales et autres y étaient déversés. Le cours d'eau considéré comme un moyen de transport pour les bateaux, l'était aussi pour les ordures. Tout devait suivre le courant, se déverser dans le Rhône jusqu'à la mer. Malheureusement, la Saône n'a pas le courant nécessaire pour évacuer le monceau d'ordures accumulées sur les berges. Malgré ce tableau peu engageant, les pêcheurs et consommateurs vantaient la qualité du poisson venant en partie de la Dombes, et précisaient : avec seulement un très court séjour dans les eaux « assainissantes »... Le poisson était vendu sur place soit aux particuliers, soit aux poissonniers qui se chargeaient de les revendre.

POURTANT, D'APRÈS LES ÉCRITS, LA SAÔNE SERVANT DE DÉPOTOIR, ÉTAIT UNE ÉTENDUE MALPROPRE ET NAUSÉABONDE : DÉCHETS, CARCASSES D'ANIMAUX, MATIÈRES FÉCALES ET AUTRES Y ÉTAIENT DÉVERSÉS.



William Marlow : Une vue du château de Pierre-Scize à Lyon – XVIIIème siècle



Plan scénographique
Port Saint-Jean



Plan scénographique - Port Chalamon (quai de la Pêcherie) et port du Temple (quai Saint Antoine) – bateaux de pêche amarrés pour la vente du poisson frais. Une seconde pêcherie est établie en face du couvent de l'Observance en 1555.

Ce sont les femmes, en grande majorité, qui s'occupent de la vente du poisson. « Poissonnières », elles ont la permission du consulat d'occuper un bateau à la Pêcherie.

De nombreuses barques officiaient proches des quartiers de Saint-Georges et Saint-Vincent. Grâce aux fouilles faites en 2002 au niveau de l'ancien Port Sablet, à Saint-Georges, il est possible de se représenter les types de ba-

teaux utilisés. Ce sont généralement les « plattes », barques à fond plat, et les « bachuels », barques à vivier pour conserver le poisson vivant : « elles se caractérisent par un compartiment central perforé [entouré de] deux compartiments étanches qui assurent la flottabilité de l'embarcation ».¹

Les deux denrées commerciales les plus lucratives pour la Ville, les poissons et le blé, sont

bien sûr réglementées. Le consulat, l'archevêque et les chanoines-comtes ont autorité sur tout ce qui concerne la Saône, l'un au niveau des infrastructures et les autres comme autorités principales, mais tous dépendent de l'autorité supérieure du roi. Henri II, en tant que « seigneur des rivières navigables », décrète des mesures de protection des eaux et des forêts. L'une d'entre elles, en 1537, vise à limiter la



La Saône et le Rhône, pauvres chefs-d'oeuvre toujours à l'abride quoi ?

À quand le retour des allégories de La Saône et du Rhône au pied de Louis XIV ? Pauvres bronzes des frères Coustou confinés sous un escalier du MBL et « préservés »...de quoi ? De la lumière du jour ? Du regard des passants ? A quoi bon tous ces frais de restauration pour finir sous un escalier ?



Plan scénographique – La remontée de la rivière se fait par halage

pêche dans les cours d'eau, étangs et lacs du royaume afin de lutter contre leur dépeuplement : « lutter contre les « pilleries, larrecins et abus qui se font aux eaux et forests de nostre royaume, au grand dégast et destruction d'icelles ». »¹ Certains types de matériel sont proscrits et il faut respecter une réglementation stricte concernant par exemple la taille des filets, le poids minimum des poissons lors de certaines périodes. D'autres mesures de protection sont prises concernant l'utilisation du bois afin de limiter la « déforestation ». Rien de nouveau !!

SOURCES

* Le consulat est l'assemblée qui possède le pouvoir municipal à Lyon sous l'Ancien Régime. Il est composé de douze échevins (ou conseillers) depuis 1447, élus pour deux ans avec un renouvellement annuel par moitié (soit six nouveaux échevins élus chaque année). Les conseillers sont chargés de traiter toutes les « affaires communes » de la ville ce qui leur confère un rôle politique mais aussi économique et social.
wikipedia

1-Lyon et la Saône au XVIe siècle - Katherine Dana

2-Les colères de Lyon – Bruno Benoit - Raymond Curtet


Le marché du poisson à Lyon au XVIIe siècle - Anne Montenach

Richard Gascon. Grand commerce et vie urbaine au XVIe siècle. Lyon et ses marchands


Focus

La Grande Rebeyne

L'émeute se produit en 1529 à la suite du manque de blé. L'hiver 1528 particulièrement rigoureux a entraîné de mauvaises récoltes et occasionné une hausse des prix et des impositions trop lourdes. La misère est là. La famine menace. Après des suspicions d'exportations illicites vers le Piémont, la population pauvre, hommes, femmes et enfants motivés par la même colère, fouille les maisons bourgeoises à la recherche de réserves de céréales. Pillages et dégradations ont lieu dans les quartiers des Terreaux et pentes de la Croix-Rousse. « Au grenier municipal les pauvres se ravitaillent et on dévaste la maison des « Poids des farines » de la Lanterne. Certains vont sonner le tocsin à Saint-Nizier ». ² Une expédition est organisée en direction de l'Île-Barbe afin de réquisitionner les réserves de l'abbaye et empêcher qu'elles ne partent en Provence. Les notables du consulat, réfugiés dans le cloître de Saint-Jean, en profitent pour reprendre les commandes et rassembler des forces armées. Quelques jours plus tard, avec l'aide des troupes du roi, la répression commence et durera jusqu'en 1531. Primes à la dénonciation, emprisonnements, pendaisons sur le pont du Rosne et femmes au pilori sur le pont de Saône. Suite à ces émeutes et dans la crainte d'autres événements, le consulat fonde l'Aumône Générale en 1534 pour venir en aide aux pauvres chassés de la campagne en raison d'une famine persistante. Cette Aumône, qui était au départ une institution de bienfaisance de la « Charité », est devenue au fil des siècles « hospice » puis « hôpital » de la Charité.



MIEUX DORMIR
ESPACE DOS & SOMMEIL



Retrouvez un large choix de produits de literie
parmi les plus grandes marques :
TEMPUR®, LATTOFLEX, ANDRÉ RENAULT...

85 rue Jean Moulin - 69300 CALUIRE - 04 72 27 00 58

277 rue Garibaldi - 69003 LYON - 04 78 62 86 04

5 Av. Edouard Millaud - 69290 CARPONNE - 04 72 24 74 54

www.mieuxdormir.com

GRENIER D'ABONDANCE

CHAMBRE D'ABONDANCE DE LA VILLE DE LYON

A la suite de la famine de 1531 à Lyon, les autorités de la Ville créent un système d'aide aux pauvres, l'Aumône générale, visant à éradiquer famine, et du coup, mendicité. Une véritable politique de stockage de grains est engagée afin de lutter contre les épisodes de disettes.



Grenier d'Abondance, quai Saint-Vincent, rive gauche de la Saône.

De nombreux entrepôts sont loués à des particuliers, monastères et hôpitaux, chacun sous la responsabilité d'un intendant. L'ensemble est supervisé par la Chambre d'Abondance elle-même dirigée par un échevin. Cependant, aux problèmes d'organisation de l'approvisionnement, de la conservation et de l'écoulement de la marchandise, viennent s'ajouter ceux des tarifs et des luttes d'influence : le fonctionnement du dispositif n'est pas satisfaisant. Le consulat* lyonnais décide alors de regrouper en un même lieu les réserves de la ville achetées par la Chambre d'Abondance.

LE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION SERA OBTENU GRÂCE AU ROI LOUIS XV, CONVAINCU PAR LES ARGUMENTS DU CONSULAT

La construction d'un grenier unique à Saint-Vincent est ainsi entreprise en 1722. En attendant sa mise en service qui interviendra en 1728, les céréales seront stockées provisoirement sur la rive droite de la Saône

dans des maisons appelées « Petite Abondance » et « Grande Abondance », non loin du couvent de l'Observance (aujourd'hui Conservatoire de musique et danse). Le Grenier d'Abondance est donc construit quai Saint-Vincent, sur la rive gauche de la Saône et sur un terrain appartenant à la Ville en situation idéale pour recevoir le blé récolté en Bresse et en val de Saône. Le financement de l'opération sera obtenu grâce au roi Louis XV, convaincu par les arguments du consulat sur la nécessité d'assurer la sûreté et la subsistance des habitants. L'architecture du bâtiment, conçue pour

Avant-corps



Fronton



Escalier central

LE BLÉ ARRIVE PAR BATEAU AVANT D'ÊTRE DÉCHARGÉ AU PORT SITUÉ DEVANT LE GRENIER, PUIS LES SACS DE GRAINS SONT MONTÉS À DOS D'HOMME JUSQU'AU TROISIÈME ÉTAGE, LIEU ADÉQUAT POUR LA CONSERVATION.

recevoir une énorme quantité de grains, doit être avant tout solide, mais aussi permettre une bonne gestion du stockage : faciliter le pelletage pour remuer les tas dans un but de conservation et permettre, sans contraintes, le remplissage des sacs destinés aux boulangers. Il s'agit alors pour l'architecte de ne pas multiplier les murs porteurs afin de faciliter la circulation et d'opter pour la voûte d'arêtes. Ce système, développé sur trois niveaux et associé à de solides piles, contribue à la solidité du bâtiment.

Le bâtiment utilitaire, garde cependant une certaine élégance. « La façade principale comprend quatre niveaux et vingt-cinq travées. L'avant-corps, entièrement construit en pierre de taille, est délimité par deux chaînes d'angle à bossage. Le rythme des baies y est plus rapide que sur le reste de l'élévation et leurs formes sont différentes : portes à arc surbaissé au rez-de-chaussée, baies en plein-cintre aux premier et deuxième étages, demi-étage-carré percé de baies rectangulaires au

dernier niveau. L'avant-corps est couronné par un entablement portant un fronton triangulaire orné d'un décor sculpté : deux cornes d'abondance déversant des victuailles, accompagnées de cartouches aux armes de la France (une couronne fermée) et du gouverneur de Lyon, le maréchal de Villeroi. De part et d'autre du corps central, la maçonnerie en blocage de moellons des ailes disparaît sous un enduit, seules sont laissées apparentes les chaînes d'angle en pierres de taille. Chaque niveau est souligné par un mince bandeau de pierre. Au rez-de-chaussée, alternent des baies rectangulaires et des portes en plein-cintre ; ces dernières sont aujourd'hui condamnées car le quai a été rehaussé. Des baies à plate-bande bombée sont percées aux premier et deuxième étages, tandis qu'au dernier niveau, un demi-étage-carré est percé de baies rectangulaires »².

Le fonctionnement du Grenier est assuré par un personnel chargé de décharger le blé, de l'entreposer, de veiller à sa « bonne santé »

et de le préparer pour la vente. Un intendant gère les stocks, surveille les entrées et les sorties du blé, et note les dépenses dues au personnel et les recettes des ventes. Le blé arrive par bateau avant d'être déchargé au port situé devant le Grenier, puis les sacs de grains sont montés à dos d'homme jusqu'au troisième étage, lieu adéquat pour la conservation. Un travail noté comme très pénible malgré la conception de l'escalier très spacieux, aux marches basses, avec des bancs de repos à chaque palier. Aucun écrit ne précise comment s'effectuait la descente des sacs. De larges portes au rez-de-chaussée permettaient l'entrée des charrettes à bras des boulangers.

Le bâtiment tout entier était conçu pour abriter le blé, mais le maximum de stockage ne fut jamais atteint. C'est pourquoi le rez-de-chaussée et le premier étage furent très vite loués et transformés aux besoins des locataires avec l'autorisation du consulat. Petit à petit, le Grenier perd de son utilité.



Passage entre le fort St-Jean à droite et le Grenier d'abondance à gauche, pont Koenig en face.

Une mauvaise gestion, des coûts exorbitants, des concurrences sauvages, sonnent la fin de l'Abondance et de son Grenier. En 1786, il devient caserne de cavalerie. En 1940, appartements de gendarmes, et en 1987, propriété du Ministère de la Culture. L'intérieur du bâtiment fut totalement remanié pour accueillir la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), et, brièvement, le CNSMD (Conservatoire national supérieur de musique et danse) transféré depuis 1988, dans l'ancienne école vétérinaire quai Chauveau sur la rive droite de la Saône.

SOURCES

* *Le consulat est l'assemblée qui possède le pouvoir municipal à Lyon sous l'Ancien Régime. Il est composé de douze échevins (ou conseillers) depuis 1447, élus pour deux ans avec un renouvellement annuel par moitié (soit six nouveaux échevins élus chaque année). Les conseillers sont chargés de traiter toutes les « affaires communes » de la ville ce qui leur confère un rôle politique mais aussi économique et social.* wikipedia

1- *Le grenier d'abondance de Lyon - Anelise Nicolier - Docteur en histoire de l'art et archéologie - Université Lyon 2*

2- *L'organisation des entrepôts de l'Abondance à Lyon au XVIIe siècle - Monica Martinat*

Les Subsistances : des termes évoquant aussi l'approvisionnement, la nourriture, les vivres



Dans l'ancien couvent des Visitandines, du XVIIème siècle, baptisé « Sainte-Marie-des-Chânes » en rapport avec les chaînes installées par les douaniers sur la Saône au XVIème siècle, s'installent les militaires au XIXème siècle. Le bâtiment sert pour l'habillement, le campement, la pharmacie, mais aussi le stockage des vivres destinées aux militaires des forts de la région. Trois moulins sont construits ainsi qu'une boulangerie pour la fabrication du pain destinée aux camps militaires en temps de paix ou de guerre. Des denrées diverses y sont aussi stockées : vin, tabac, café... Le site est abandonné par l'armée en 1990 et rendu par l'Etat à la Ville de Lyon en 1995. Aujourd'hui, les « Subsistances » comptent deux salles de spectacles, trois plateaux de répétition, une verrière, une esplanade extérieure et 19 chambres et studios pour l'hébergement des artistes, mais aussi l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts.

CINÉMA SAINT-DENIS

HORAIRES DES SEANCES

Mercredi : 15h00
Jeudi : 20h30
Vendredi : 18h15 / 20h45
Samedi : 15h00 / 17h30 / 20h30
Dimanche : 14h30 / 17h00
Lundi : 20h30
Mardi : 20h30 (séances « patrimoine » un mardi sur deux)

TARIFS

Tarif normal : 7 €
Tarif réduit : 6 €
Carte d'abonnement 6 séances : 33 €
Séance « temps libre » : 5 €

77 Grande rue de la Croix Rousse 69004 Lyon - Tél. : 04 78 39 81 51

CAVE TABAREAU

11 place Tabareau Lyon 4e - 04 78 27 88 48
Du mardi au jeudi 9h à 13h et 16h à 19h30.
Vendredi et samedi 9h à 13h et 15h à 20h. Dimanche 10h à 13h.

ÉLODIE TRANCHANT

“RÉCITS INVISIBLES”

Elodie Tranchant nous a intéressés par sa démarche artistique. En développant performance, écriture, sculpture et installation, l'artiste entremêle les médiums afin de mettre en forme des questionnements politiques, sociaux, écologiques ou encore féministes.



Élodie Tranchant



Performance au MBAL

Lors de l'exposition Profil(s) au musée des Beaux-Arts de Lyon, la jeune artiste nous parle de son travail.

Autoportrait. « C'est dans l'espace domestique et la relation à l'autre que se situent souvent mes pièces. Mes performances mettent en scène et en voix des groupes de personnes, des communautés matriarcales et queers qui se rassemblent et se reconstruisent ensemble dans un contexte post-apocalyptique après des effondrements climatiques ou encore sociétaux. Mes installations et sculptures, elles, relient les objets à une corporalité, à un aspect viscéral propre aux êtres vivants. Souvent, elles s'ancrent dans l'espace domestique via le choix des objets qui ont un rapport avec le corps, l'intime, dans leur utilité première ou secondaire (matelas, couette, miroir, cadres, chauffe-eau...). »

« C'est suite à la lecture de l'essai « Les objets biographiques » de Violette Morin que ma pratique a évolué dans ce sens. Morin fait une distinction entre les objets biographiques, qui restent dans la vie de leurs possesseur-se-s, auxquels iels s'attachent, et ceux protocolaires, qui sont transitoires, jetés ou abandonnés sans état d'âme. Morin dit des objets biographiques qu'eux et leurs possesseur-se-s se modifient l'un l'autre, comme la pipe en bois

et la main. Pour moi, ce sont donc comme deux corps, qui s'usent l'un l'autre, qui échantent, et qui vivent ensemble. »

« J'aime aussi l'idée que les objets sont des témoins, qu'ils gardent la charge mémorielle des affects qu'ils côtoient, ce qui explique l'attachement ou l'insupportabilité d'avoir cer-

tains objets trop lourds émotionnellement sous les yeux. »

« Vin, sang, sueur, larmes », triptyque de verres gravés. Assemblage de deux photographies et d'un poème proposant une réécriture de l'apocalypse de Saint-Jean, avec un double sens lié à une agression. C'est une écriture



« Vin, sang, sueur, larmes »

« Toujours armé-e-s sous les drapés ».



« Toujours armé-e-s sous les drapés ».



« Toujours armé-e-s sous les drapés ».
Écriture inclusive brodée.

ture difficilement lisible et un aspect récurrent de mon travail, notamment par l'influence qu'ont les textes, visuels et logos de groupes de musique de metal extrême (black et death metal)* mais aussi par l'évocation de l'effacement et du rapport à la mémoire. »

« Toujours armé-e-s sous les drapés ». Installation narrative. La pièce fait partie des « récits invisibles » : événements qui se passent dans l'espace domestique, dont les objets sont les témoins. L'objet couette est travaillé comme un corps. « Toujours armé-e-s sous les drapés » vient raconter une histoire. La couette est maintenue au mur par une épée qui la transperce. De la plaie saigne une bro-

derie de fils rouges qui ruissellent jusqu'en bas du tissu, venant y inscrire le nom de l'œuvre. »

« Toujours armé-e-s sous les drapés » agit pour moi à la fois comme un « statement », une déclaration, qui vient éclairer l'ensemble de mon travail, mais aussi comme une mise en garde. Le mot armé-e-s conjugué à tous les genres grâce à l'écriture inclusive est très important puisqu'il vient donner un indice sur la narration. Ce mot vient aussi renverser l'esthétique que je convoque et sa binarité, de la chevalerie, essentiellement masculine, contrebalancée déjà par la broderie, pratique historiquement féminine. Être queer est un

risque dans le monde actuel. La pièce renverse donc ce risque, et met en garde : nous sommes toujours prêt-e-s à défendre, venger nos adelphe-s et nous protéger dans l'intimité, dans ces espaces où on se met à nu et où l'on s'expose, où l'on révèle nos faiblesses. En soi, nous sommes toujours armé-e-s sous les drapés. »

**Le metal (ou heavy metal) est un genre musical dérivé du rock apparu au Royaume-Uni et aux États-Unis à la fin des années 1960. Dans un sens large et généralisé, le metal désigne toutes les musiques qui descendent du heavy metal traditionnel et du hard rock. Death metal : chant guttural (profond).*



La Coupe d'argent – huile sur bois – Abraham van Beyeren – La Haye vers 1620
© Musée des Beaux-Arts de Lyon